



Symposium régional de haut niveau sur la coopération et la complémentarité entre les États et la Cour pénale internationale (24-26 octobre 2017 ; Niamey, Niger)

Mardi 24 octobre

HORAIRE	ACTIVITÉS
08h30 - 09h30	<p>Enregistrement et café de bienvenue Lieu: Salle de conférence TAYLA</p>
09h30 - 11h00	<p>Tour de Table – Parole aux délégations</p> <p>Lieu : Salle de conférence TAYLA</p> <p><i>Modérateur:</i> S.E. Juge Marc Perrin de Brichambaut, <i>Président de la Section préliminaire, CPI</i></p> <p><i>Ordre des interventions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - S.E. Bessolé René BAGORO, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux, Burkina Faso - S.E. Flavien MBATA, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, République centrafricaine - S.E. Alexis THAMBWE-MWAMBA, Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, République démocratique du Congo - S.E. Francis NKEA NDZIGUE, Ministre d'État, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux chargé des Droits Humains de la République Gabonaise - S.E. Cheick SAKO, Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, République de Guinée - S.E. Mamadou Ismaïla KONATE, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, République du Mali <p>Les participants de haut niveau sont invités à donner de courtes interventions qui pourraient concerner, entre autres, (i) l'expérience de leur État ou de leur organisation en matière d'interaction et de coopération avec la CPI, (ii) un aperçu des engagements de leur État concernant la ratification ou l'adoption d'une législation de mise en œuvre (iii) l'engagement de leur Etat ou de leur organisation envers le principe de complémentarité.</p> <p>Ces interventions seront suivies de discussions pour répondre aux questions et commentaires soulevés.</p>
11h00 - 11h30	<p>PHOTO OFFICIELLE <i>(i) en présence des medias (y compris pendant la cérémonie d'ouverture)</i></p>



<p>11h30 - 13h00</p>	<p>Cérémonie d'ouverture Lieu : Salle de conférence TAYLA</p> <p>Allocutions d'ouverture et déclarations liminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - S.E. Raul MATEUS PAULA, <i>Ambassadeur de l'Union européenne en République du Niger</i> - S.E. Juge Marc Perrin de Brichambaut, <i>Président de la Section préliminaire, CPI</i> - S.E. Fatou Bensouda, <i>Procureur, Cour pénale internationale (CPI)</i> - S.E. M. le Premier Ministre Brigi Rafini, <i>Chef du gouvernement du Niger</i>
<p>13h00 - 14h30</p>	<p>PAUSE DÉJEUNER Lieu : Restaurant</p>
<p>14h30 - 16h00</p>	<p>Introduction/Session interactive:</p> <p><i>Modérateur:</i> S.E. Juge Marc Perrin de Brichambaut, <i>Président de la Section préliminaire, CPI</i></p> <p><i>Présentations par les trois organes de la CPI, Chambres-Greffe-Bureau du Procureur à propos de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Historique de la création de la Cour - Le mandat de la Cour - Les différents organes : leur rôle, fonctionnement et compétence <p><i>Présentations suivies de discussions interactives avec les participants</i></p>
<p>16h00 - 16h30</p>	<p>PAUSE CAFÉ</p>
<p>16h30 - 17h30</p>	<p>Introduction/Session interactive (suite et fin)</p> <p><i>Modérateur:</i> S.E. Juge Marc Perrin de Brichambaut, <i>Président de la Section préliminaire, CPI</i></p> <p>Les interventions seront suivies de discussions pour répondre aux questions et commentaires soulevés.</p>
<p>18h00</p>	<p>Réception et dîner Lieu : à confirmer</p>



HORAIRE	ACTIVITÉS
09h00	Café de bienvenue
09h00 - 10h45	<p>Thème 1 : Procédures et procès équitables – principes, mise en œuvre, enjeux</p> <p>Lieu : Salle de conférence TAYLA</p> <p><u>Facilitateurs (et introduction/présentation):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambres - Bureau du Procureur - Greffe <p><u>Intervenants :</u> Représentants des États, représentants des organisations régionales, experts</p> <p><u>Présentations et Sujets de discussions :</u> Rôle des juges ; Mandat et devoirs du Bureau du Procureur ; Neutralité du Greffe ; Droits de la Défense ; Protection des témoins et des victimes ; Participation des victimes ; Réparations</p>
10h45 - 11h15	PAUSE CAFÉ
11h15 - 13h00	<p>Thème 2 : Complémentarité – principes, mise en œuvre, enjeux</p> <p>Lieu : Salle de conférence TAYLA</p> <p><u>Facilitateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambres - Bureau du Procureur - Greffe <p><u>Intervenants :</u> Représentants des États, représentants des organisations régionales, experts</p> <p><u>Présentations et Sujets de discussions :</u> Admissibilité ; Analyses préliminaires ; Complémentarité positive ; Initiatives nationales, régionales et inter-gouvernementales ; Échanges de bonnes pratiques et de l'expertise ; Renforcement des capacités</p>
13h00 - 14h30	<p>PAUSE DÉJEUNER</p> <p>Lieu : Restaurant</p>



<p>14h30 - 16h30</p>	<p>Thème 3 : Coopération – principes, mise en œuvre, enjeux</p> <p>Lieu : Salle de conférence TAYLA</p> <p><i>Facilitateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Chambres- Bureau du Procureur- Greffe <p><i>Intervenants :</i></p> <p>Représentants des États, représentants des organisations régionales, experts</p> <p><u>Présentations et Sujets de discussions :</u> Partie 9 du Statut ; Devoirs des Etats ; Rôles et responsabilités des différents organes ; Arrestations et remises ; Gel des avoirs ; Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (APIC) ; Exécution des décisions ; Coopération volontaire (réinstallation des témoins et des victimes, exécution des peines, mise en liberté provisoire et définitive) ; Travail et échanges en réseaux d'entraide judiciaire et spécialisées</p>
<p>16h30 - 17h00</p>	<p style="text-align: center;">PAUSE CAFÉ</p>
<p>17h00 - 17h30</p>	<p style="text-align: center;">Bilan des séances de haut niveau et thématiques</p> <ul style="list-style-type: none">- S.E. Fatou Bensouda, <i>Procureur, Cour pénale internationale (CPI)</i>- M. Marou AMADOU, <i>Ministre de la Justice</i>



Jeudi 26 octobre

HORAIRE	ACTIVITÉS
09h30	Café de bienvenue Inscription et répartition des participants dans les trois ateliers
09h00 - 10h30	Ateliers 1, 2 et 3 : Procès équitable, Complémentarité et Coopération Lieu Atelier 1 : Salle de conférence TAYLA Lieu Atelier 2 : Salle de conférence II Lieu Atelier 3 : Salle de conférence III Participants répartis en 3 groupes et échanges approfondis facilités par des représentants des 3 organes
10h30 -11h00	PAUSE CAFÉ
11h00 - 12h30	Ateliers 1, 2 et 3 : suite Lieu Atelier 1 : Salle de conférence TAYLA Lieu Atelier 2 : Salle de conférence II Lieu Atelier 3 : Salle de conférence III
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER Lieu : Restaurant
14h00 - 16h30	Séance plénière de clôture : Restitution des travaux par les Rapporteurs des trois ateliers Lieu : Salle de conférence TAYLA <i>Modérateur</i> : Mr. Jean-Claude Aubert, <i>Chef de la Section d'Appui aux Operations Extérieures</i> - Rapport général et Mise en réseau - Observations finales concernant l'engagement de la CPI avec les États africains (Représentant de la République du Niger)
FIN DU SYMPOSIUM	